



Assemblée générale

Distr. générale
24 juillet 2017
Français
Original : anglais

Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Soixante-huitième session

Genève, 2-6 octobre 2017

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

Examen des rapports sur les travaux du Comité permanent

Budgets-programmes, gestion, contrôle financier
et administratif

Audit interne du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés concernant la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

Rapport du Bureau des services de contrôle interne

Résumé

Le présent rapport donne une vue d'ensemble de l'audit interne des activités du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) que le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) a réalisé pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017. Il est présenté en application de la décision du Comité exécutif d'examiner les rapports relatifs au programme, à l'administration, au contrôle et à l'évaluation à sa session plénière annuelle (A/AC.96/1003, par. 25 l) f) vi)).



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–4	3
II. Aperçu des résultats	5–23	3
A. Étendue de l’audit	5–6	3
B. Siège et technologies de l’information et de la communication	7–17	4
C. Opérations sur le terrain.....	18–22	6
D. Services consultatifs	23	7
III. État de la mise en œuvre des recommandations	24–30	7
A. Aperçu général de la période considérée	24	7
B. Aperçu des recommandations non encore appliquées	25–27	7
C. Opérations sur le terrain.....	28–29	8
D. Services consultatifs	30	8
IV. Planification des travaux	31–33	8
V. Effectifs et budget	34–35	9
A. Effectifs	34	9
B. Budget.....	35	9
VI. Coopération et coordination	36–42	9
A. Comité d’audit et de contrôle indépendant	36–37	9
B. Direction du HCR.....	38	10
C. Organes de contrôle de l’ONU	39	10
D. Bureau de l’Inspecteur général du HCR	40–41	10
E. Bureau de l’Inspecteur général du HCR	42	11
 Annexes		
I. Rapports finals publiés entre le 1 ^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017 : siège et technologies de l’information et de la communication.....		12
II. Rapports finals publiés entre le 1 ^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017 : Opérations sur le terrain.....		13
III. Recommandations en souffrance depuis plus de deux ans		15
IV. Recommandations fondamentales dont le délai d’application a expiré.....		16

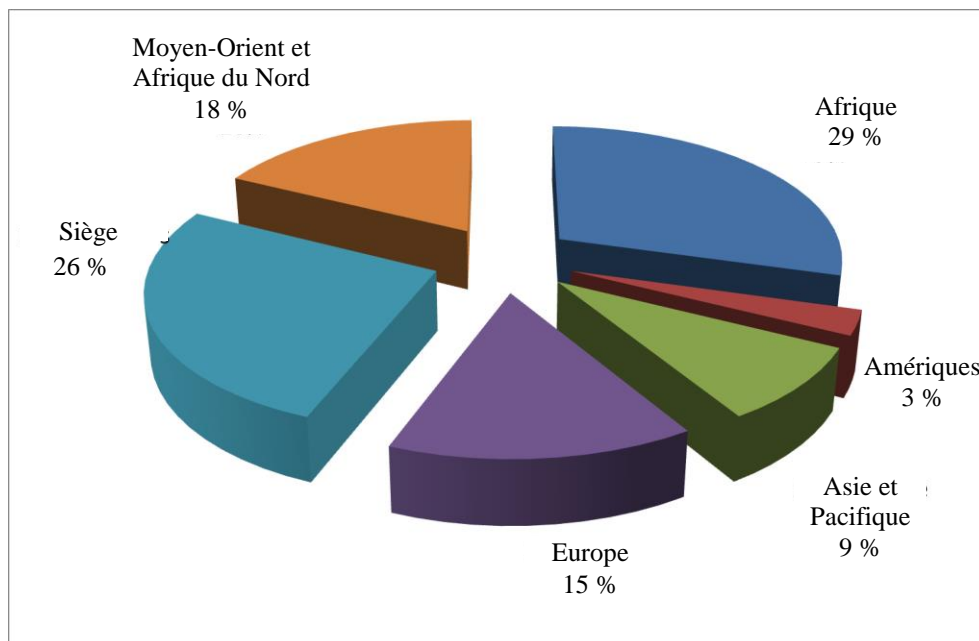
I. Introduction

1. Le présent rapport donne une vue d'ensemble des services d'audit interne rendus au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017. Il a été établi pour examen à la soixante-huitième session du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire, à la suite de consultations avec celui-ci.
2. Le BSCI fournit des services d'audit interne au HCR conformément :
 - a) Aux résolutions de l'Assemblée générale qui ont trait au mandat, aux fonctions et aux activités du BSCI, entre autres les résolutions 48/218B, 54/244, 57/287B, 59/272, 64/263 et 69/253 ;
 - b) À l'article 5.15 des Règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies ;
 - c) À l'article 12 du Règlement de gestion par le Haut-Commissaire pour les réfugiés des fonds constitués au moyen de contributions volontaires (A/AC.96/503/Rev.10) ;
 - d) À la circulaire du Secrétaire général ST/SGB/273 sur la création du Bureau des services de contrôle interne ;
 - e) Au mémorandum d'accord définissant les modalités selon lesquelles le BSCI fournit les services d'audit interne au HCR, qui a été signé le 17 décembre 2014 par le Haut-Commissaire et le Secrétaire général adjoint du BSCI. Le mémorandum d'accord est en cours de révision et de mise à jour, et des discussions sont en cours entre le HCR et le BSCI à ce sujet.
3. En janvier 2017, une évaluation externe indépendante a confirmé que les activités du BSCI étaient globalement conformes aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne de l'Institute of Internal Auditors et au code de déontologie.
4. Dans la résolution qui a créé le BSCI, l'Assemblée générale a affirmé la nécessité d'en assurer l'indépendance opérationnelle. De plus, selon les normes internationales d'audit, un service d'audit interne devrait disposer des ressources nécessaires à la bonne exécution de son mandat. Au cours de la période considérée, il n'y a pas eu de limitation inappropriée à l'étendue de l'audit qui ait pu entraver le travail ou l'indépendance du BSCI.

II. Aperçu des résultats

A. Étendue de l'audit

5. Le BSCI a réalisé 34 audits au cours de la période considérée (voir annexes I et II). Le graphique 1 présente la répartition régionale des audits effectués.

Graphique 1 – Rapports établis entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017, par région

6. Depuis le 1^{er} octobre 2016, le BSCI n'attribue plus de notes dans ses rapports d'audit interne. Cette information avait été communiquée par le Secrétaire général adjoint du BSCI à tous les chefs des départements, bureaux et missions des Nations Unies le 31 août 2016.

B. Siège et technologies de l'information et de la communication

7. Au cours de la période considérée, le BSCI a réalisé neuf audits relatifs au siège et aux technologies de l'information et de la communication, dont la liste figure à l'annexe I.

8. Les rapports de ces audits contenaient 42 recommandations importantes. Les principaux enseignements sont résumés ci-dessous.

Bureau régional pour l'Afrique

9. Le BSCI a réalisé un audit du Bureau régional pour l'Afrique (BRA), qui a engagé en 2015, période couverte par l'audit, des dépenses d'un montant total de 1,1 milliard de dollars. Le Bureau devait : a) recenser les pays prioritaires pour la mise en œuvre de stratégies pluriannuelles de protection et de recherche de solutions, dont les résultats soient mesurables ; b) suivre la qualité des documents soumis au Comité du budget et le respect des délais de présentation ; c) évaluer régulièrement la dotation en effectifs des opérations passant de la phase de secours d'urgence à celle de l'aide au relèvement ; d) suivre le respect des délais de présentation des demandes d'approbation des fonds nécessaires à la création de nouveaux bureaux extérieurs ; e) évaluer les résultats obtenus ; f) simplifier la division des tâches et clarifier les rôles et responsabilités du Bureau et des principales divisions, des principaux bureaux régionaux et du Centre de services régional de Nairobi ; g) mettre en œuvre un plan axé sur les risques pour contrôler que les opérations sur le terrain sont conformes aux règles, politiques et procédures en vigueur ; h) vérifier que la sélection et le recrutement des consultants se font conformément à la politique applicable. Au 30 juin 2017, le HCR avait mis en œuvre trois des huit recommandations formulées.

Examen des problèmes récurrents de gestion des mesures de sécurité des opérations sur le terrain

10. Le BSCI a réalisé un examen des problèmes récurrents de gestion des mesures de sécurité recensés dans les rapports précédents et conclu que le HCR, pour remédier aux trois principales causes des déficiences du contrôle systémique au niveau institutionnel, devait : a) mettre en place des délais maximum de suivi des points qui contreviennent

depuis trop longtemps aux normes minimales de sécurité opérationnelle ; b) accroître les capacités d'accueil des cours obligatoires sur la sécurité en présentiel dans les opérations à haut risque, assurer un suivi de la formation en matière de sécurité dispensée aux représentants et aux chefs de bureau et en rendre compte ; c) élaborer à l'intention des directeurs de bureau des directives et des instructions portant sur les circonstances opérationnelles dans lesquelles la sécurité devrait figurer parmi les objectifs de travail prioritaires et l'évaluation des résultats obtenus par les représentants et les chefs de bureau. Au 30 juin 2017, le HCR avait mis en œuvre les quatre recommandations.

Gestion du parc automobile

11. Le BSCI a procédé à un audit thématique de la gestion par le HCR du parc automobile au siège (Genève et Budapest) et dans 11 opérations sur le terrain. L'audit a porté sur des dépenses d'un montant total de 243 millions de dollars. Même si des actions avaient été mises en œuvre pour remédier aux déficiences de la gestion du parc, le HCR devait : a) fournir aux opérations de pays un appui pour la gestion de leur parc ; b) renforcer le contrôle du système mondial de gestion du parc automobile ; c) définir et mettre en œuvre des procédures et des systèmes pour le programme de location de véhicules ; d) élaborer des directives relatives à l'entretien des véhicules et aux contrats de réparation ; e) renforcer les contrôles de la gestion du carburant dans les opérations de pays ; f) améliorer le fonctionnement du régime mondial d'assurance automobile. Le HCR a accepté les sept recommandations du BSCI et leur mise en œuvre est en cours.

Gestion du régime d'assurance médicale

12. Le BSCI a procédé à un audit thématique de la gestion par le HCR du régime d'assurance médicale au siège (Genève) et dans huit opérations sur le terrain. L'audit a porté sur des dépenses d'un montant total de 14 millions de dollars, et il a été noté que des dispositions appropriées avaient été prises pour l'investissement des fonds du régime d'assurance médicale et que le HCR avait mis en place un arrangement relatif aux zones de soins régionales. Cependant, le HCR devait renforcer la gestion des arrangements relatifs au régime d'assurance médicale, veiller au financement adéquat des charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, examiner les primes d'assurance maladie, le niveau du fonds de réserve et le montant des coûts administratifs, fournir des orientations supplémentaires aux opérations sur le terrain quant à la gestion et à la mise en œuvre du régime d'assurance maladie, et encore améliorer la qualité des services rendus. Au 30 juin 2017, le HCR avait mis en œuvre trois des sept recommandations.

Gestion des comités d'examen des fournisseurs et des comités des marchés

13. Le BSCI a procédé à un audit thématique de la gestion des comités d'examen des fournisseurs et des comités des marchés dans huit opérations sur le terrain, qui a porté sur des dépenses d'un montant total de 34 millions de dollars. Il en est ressorti que le HCR devait renforcer les dispositifs de contrôle de la création et du fonctionnement des comités d'examen des fournisseurs dans les opérations sur le terrain, ainsi que clarifier les rôles, responsabilités et mécanismes de contrôle relatifs au suivi de la création et du fonctionnement des comités locaux des marchés. Le HCR a accepté les deux recommandations du BSCI et leur mise en œuvre est en cours.

Système biométrique de gestion de l'identité

14. Le BSCI a examiné les processus de mise en place et de gestion du système biométrique de gestion de l'identité au siège (Genève et Copenhague) et dans cinq opérations sur le terrain. L'audit a porté sur des dépenses d'un montant total de 8,7 millions de dollars ; il en est ressorti que le système biométrique de gestion de l'identité était entièrement opérationnel et pouvait contribuer de façon notable à l'amélioration de la planification des opérations sur le terrain. Cependant, le HCR devait : a) renforcer sa stratégie de déploiement global du système ; b) fournir aux bureaux nationaux davantage de directives, de points de référence et d'assistance quant à l'utilisation du système ; c) élaborer des directives opérationnelles sur la protection des données personnelles ; d) renforcer les contrôles des examens de projet ; e) améliorer la supervision des décisions

relatives aux principaux projets ; f) renforcer l'examen de la concrétisation des bénéfices issus des projets informatiques en général. Le HCR procède à la mise en œuvre des six recommandations du BSCI.

Gestion des programmes d'appui aux moyens de subsistance

15. Le BSCI a procédé à un audit thématique des programmes d'autosuffisance et d'appui aux moyens de subsistance au siège (Genève) et dans cinq opérations sur le terrain, qui a porté sur des dépenses d'un montant total de 122 millions de dollars. Le HCR a mené des enquêtes concluantes en vue d'établir des données de référence mondiales sur le degré de mise en conformité avec les critères minimaux des programmes d'appui aux moyens de subsistance. Cependant, il fallait veiller à ce que les opérations de pays procèdent à des évaluations des points de comparaison socioéconomiques et des marchés et utilisent ces données pour l'élaboration des plans stratégiques d'appui aux moyens de subsistance, à ce que des experts soient déployés dans les opérations qui dépensent beaucoup dans ces programmes, et à ce que la sélection des partenaires et le suivi des projets soient réalisés de façon appropriée. Le HCR procède à la mise en œuvre des trois recommandations du BSCI.

Gestion des technologies de l'information et de la communication

16. Le BSCI a procédé à deux audits informatiques au cours de la période à l'examen. L'audit des licences d'utilisation des logiciels a porté sur des dépenses d'un montant total de 19 millions de dollars ; il en est ressorti que le HCR disposait de procédures adéquates de maintenance informatique et de mise à jour des logiciels, d'autorisation d'installation des produits et de gouvernance en matière de gestion des logiciels. Cependant, le HCR devait : a) mettre en œuvre une procédure efficace d'inventaire et de gestion des licences ; b) veiller à ce que le nombre de licences achetées corresponde aux effectifs et aux matériels déployés ; c) étudier et réviser les directives pour s'assurer que l'utilisation des licences des logiciels est conforme aux accords de licence ; d) veiller à ce que les opérations sur le terrain coordonnent leurs achats de logiciels et fassent jouer la concurrence. Au 30 juin 2017, le HCR avait mis en œuvre quatre des cinq recommandations du BSCI.

17. L'audit du fournisseur de l'infrastructure informatique a porté sur des dépenses d'un montant total de 10 millions de dollars ; il en est ressorti que le HCR avait correctement géré la prestation de services du fournisseur. Cet audit n'a donné lieu à aucune recommandation.

C. Opérations sur le terrain

18. Pendant la période considérée, le BSCI a mené à bien 25 audits d'opérations sur le terrain, dont la liste figure à l'annexe II.

19. Les rapports correspondants ont porté sur des dépenses d'un montant total de 1,986 milliard de dollars et contiennent huit recommandations d'importance critique et 111 recommandations importantes. On trouvera ci-après un résumé succinct des problèmes systémiques identifiés.

Gestion du portefeuille de fournisseurs et achats

20. En 2016, les opérations du HCR sur le terrain ont dépensé 774 millions de dollars en biens et services. Au cours des 20 audits qu'il a menés sur le terrain, le BSCI a émis trois recommandations d'importance critique et 18 recommandations importantes au sujet de la gestion du portefeuille de fournisseurs et des procédures d'achat. Il a recensé certaines déficiences systémiques et récurrentes des procédures de contrôle. Les recommandations d'importance critique concernent la nécessité de revoir les besoins en structure, en personnel et en formation dans la gestion des achats, de régulariser les contrats et d'examiner les paiements hors contrat, et d'ériger en priorité l'examen et le nettoyage de la base de données des fournisseurs. D'autres déficiences ont été observées, notamment l'absence de plan d'achat annuel, la non-présentation de dossiers d'achat au comité des marchés concerné, la passation de contrats sans appel d'offres, le recours excessif et rétroactif à des notifications et à des dérogations aux principes de mise en concurrence. Au

30 juin 2017, une recommandation d'importance critique et neuf recommandations importantes étaient considérées comme ayant été mises en œuvre.

Planification et affectation des ressources

21. Après l'audit de 11 opérations sur le terrain, le BSCI a formulé 11 recommandations importantes relatives à la planification et à l'affectation des ressources. Selon certains des éléments communs à ces recommandations, le HCR devait : a) veiller à l'exhaustivité et à la fiabilité des données d'enregistrement des réfugiés aux fins de la planification ; b) élaborer des stratégies de protection et des plans de mise en œuvre connexes, ainsi que des instructions permanentes relatives aux principales priorités en matière de protection ; c) renforcer les procédures de création d'indicateurs de résultats et d'impact, ainsi que les mécanismes de collecte de données.

Gestion des partenariats

22. En 2016, le HCR a dépensé 1,44 milliard de dollars dans le cadre de ses partenariats. À l'issue de 18 audits des opérations de terrain, le BSCI a émis une recommandation d'importance critique et 17 recommandations importantes sur la gestion des partenariats. Au vu des problèmes récurrents constatés, le HCR devait : a) effectuer un suivi des activités de projet au moyen d'une démarche multifonctionnelle et axée sur les risques ; b) veiller à ce que les processus de sélection des partenaires soient conformes aux critères en vigueur ; c) veiller à ce que des procédures appropriées soient suivies pour déléguer des fonctions d'achat à des partenaires ; d) s'assurer que les accords de partenariat sont signés en temps utile. Au 30 juin 2017, la recommandation d'importance critique et 7 des 17 recommandations importantes étaient considérées comme ayant été mises en œuvre.

D. Services consultatifs

23. Pendant la période considérée, en fonction des demandes émanant des entités du siège ou des opérations sur le terrain, le BSCI a fourni au HCR des services consultatifs dans plusieurs domaines tels que la gouvernance, la gestion des risques, l'élaboration de politiques, la gestion des partenariats, la prévention de la fraude et les technologies de l'information et de la communication.

III. État de la mise en œuvre des recommandations

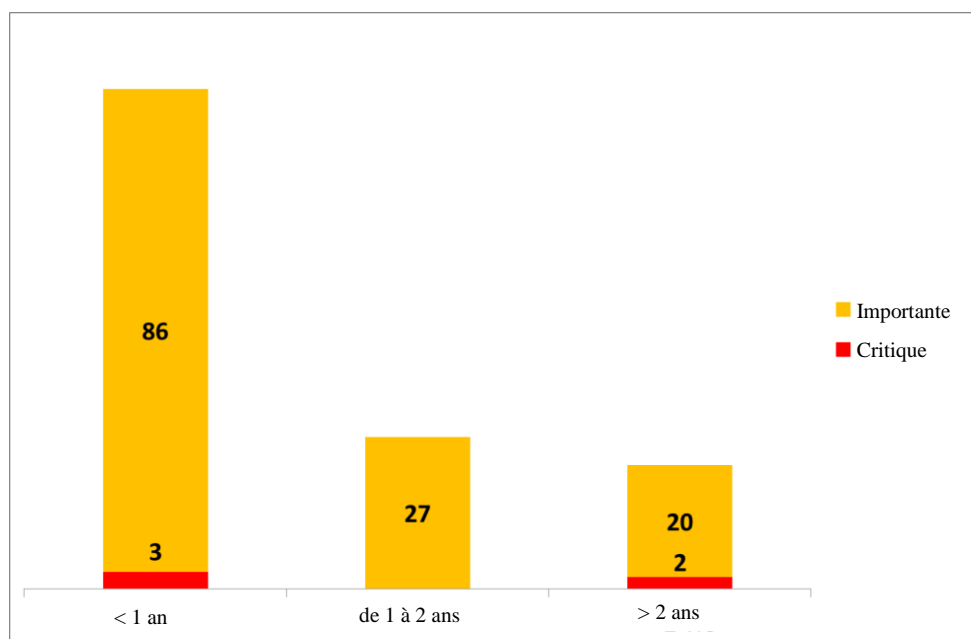
A. Aperçu général de la période considérée

24. Le BSCI a émis 161 recommandations au terme des 34 audits réalisés, dont 153 (95 %) étaient importantes et 8 (5 %) d'importance critique. On trouvera aux annexes I et II une ventilation par audit de ces recommandations.

B. Aperçu des recommandations non encore appliquées

25. À la fin de la période considérée, 138 recommandations n'avaient pas encore été appliquées, dont 133 étaient considérées comme importantes et 5 d'importance critique. Le graphique 2 indique l'ancienneté de ces recommandations.

Graphique 2 – Répartition par ancienneté et catégorie des recommandations non encore appliquées au 30 juin 2017



26. Au cours de la période considérée, le nombre de recommandations en suspens est passé de 126 au 30 juin 2016 à 138 au 30 juin 2017. Le Groupe de la coordination des politiques et de l'audit de la Division de la gestion administrative et financière (DFAM) a fourni un appui effectif au BSCI pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

27. Au total, 22 recommandations étaient en souffrance depuis plus de deux ans à la fin de la période considérée. On trouvera à l'annexe III une liste des audits qui ont donné lieu à ces recommandations.

C. Recommandations fondamentales dont le délai d'application a expiré

28. L'annexe IV présente en détail les cinq recommandations d'importance critique dont le délai d'application a expiré et des informations actualisées sur les progrès accomplis à ce jour. Ces recommandations devraient être mises en œuvre en 2017.

29. Au cours de la période à l'examen, le BSCI, avec l'appui de la DFAM, a suivi l'application de ces recommandations.

D. Aperçu des recommandations classées

30. Au cours de l'année, 149 recommandations ont été classées, dont 143 avaient été intégralement mises en œuvre. Trois recommandations ont été classées sans avoir été mises en œuvre parce que les problèmes qu'elles concernaient avaient disparu, seraient traités dans le cadre d'une autre recommandation existante et/ou seraient réévalués dans le cadre d'autres audits prévus. Trois recommandations ont été classées sans avoir été mises en œuvre, la direction se chargeant des risques résiduels liés à cette décision. Elles concernaient des anciennes créances de TVA à récupérer dans trois pays, que le HCR n'avait pas réussi à recouvrer auprès des gouvernements concernés en dépit d'efforts répétés.

IV. Planification des travaux

31. Des plans de travail annuels axés sur les risques et portant sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre ont été établis pour 2016 et 2017, conformément aux processus de planification et d'évaluation des risques du BSCI. Les tâches prévues ont été examinées

avec la direction du HCR afin de valider et de confirmer les domaines devant faire l'objet d'un audit. Le BSCI a eu des échanges de vues avec le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU, le Corps commun d'inspection (CCI), le Service du développement et de l'évaluation des politiques du HCR et le Bureau de l'Inspecteur général du HCR afin de réduire au minimum les chevauchements et d'optimiser la portée du contrôle des activités du HCR. Le processus de planification s'est déroulé en étroite coordination avec le Bureau de l'Inspecteur général et la DFAM.

32. Le Comité d'audit et de contrôle indépendant du HCR a examiné le processus de planification des travaux et les tâches prévues pour 2017. Le plan de travail final a été entériné par le Haut-Commissaire et approuvé par le Secrétaire général adjoint du BSCI.

33. La direction du HCR était informée chaque trimestre de l'avancement de la mise en œuvre des plans de travail pour 2016 et 2017, qui étaient régulièrement examinés avec le Comité d'audit et de contrôle indépendant.

V. Effectifs et budget

A. Effectifs

34. Le BSCI disposait de 26 postes approuvés qui étaient affectés aux activités du HCR pour 2016 et pour 2017 (voir tableau 1). À la fin de juin 2017, la totalité de ces postes avaient été pourvus.

Tableau 1 – Postes approuvés pour 2016 et 2017

Lieu	Genève		Nairobi		Amman		Budapest		Total	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Type de poste/année										
Administrateur	9	9	6	6	5	3	2	4	22	22
Agent des services généraux	3	3	1	1	-	-	-	-	4	4
Total	12	12	7	7	5	3	2	4	26	26

B. Budget

35. Le tableau 2 présente les ressources budgétaires allouées à l'audit interne en 2016 et 2017.

Tableau 2 – Budgets de l'audit interne pour 2016 et 2017

(En dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2016	2017
Dépenses de personnel	4 944 924	4 577 207
Dépenses hors personnel	613 226	613 226
Total	5 558 150	5 190 433

VI. Coopération et coordination

A. Comité d'audit et de contrôle indépendant

36. Le BSCI a assisté aux trois réunions du Comité d'audit et de contrôle indépendant tenues au cours de la période considérée afin d'examiner des questions liées à la

planification des activités, à l'exécution du plan de travail et aux processus d'audit. D'une façon générale, le Comité a pris note de l'amélioration continue des résultats des opérations d'audit interne et de leur adéquation aux besoins du HCR, et a continué de faire des propositions, notamment en ce qui concerne la communication des résultats des audits. Il a également encouragé le BSCI à incorporer dès 2018 dans son plan de travail des activités visant à : a) étudier les aspects thématiques des orientations stratégiques du HCR pour la période 2017-2021 pour l'aider à fournir des informations sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre, ainsi que sur les possibilités et les difficultés qui en découlent ; b) examiner l'efficacité de l'activité globale de suivi des programmes au sein du HCR ainsi que la mise en œuvre de la Stratégie de ressources humaines 2016-2021. Le Comité a noté avec préoccupation la lenteur de la direction à répondre aux projets de rapport et à appliquer les recommandations, ce qui témoigne d'un certain désintérêt vis-à-vis de l'importance de la fonction d'audit.

37. Le BSCI se félicite de l'appui du Comité d'audit et de contrôle indépendant à ses activités d'audit interne, et accueille avec satisfaction toutes les recommandations que le Comité a formulées durant l'année concernant l'audit interne du HCR.

B. Direction du HCR

38. Au cours de la période à l'examen, le BSCI a rencontré le Haut-Commissaire, le Haut-Commissaire adjoint et les deux Hauts-Commissaires assistants. Il a également rencontré à plusieurs reprises les directeurs des divisions et des bureaux régionaux ainsi que des représentants du HCR pour examiner le calendrier, la portée et les objectifs des missions d'audits et des questions connexes. Il a aussi tenu des réunions avec des hauts responsables pour analyser et résoudre les problèmes constatés au cours des audits.

C. Organes de contrôle de l'ONU

39. Le BSCI a tenu des réunions régulières avec le Comité des commissaires aux comptes et le CCI pour échanger des informations et réduire autant que possible tout chevauchement dans les activités de contrôle. Il a systématiquement communiqué ses plans de travail au Comité des commissaires aux comptes et au CCI, les a informés des audits au stade de la planification et leur a transmis copie des rapports finals.

D. Bureau de l'Inspecteur général du HCR

40. Au cours de la période considérée, des représentants du Bureau de l'Inspecteur général et du BSCI se sont réunis régulièrement pour étudier les possibilités de synergie et les moyens d'améliorer l'échange d'informations, notamment dans le cadre de la planification et du suivi des missions. Les questions devant faire l'objet d'investigations ont été renvoyées au Service des investigations du Bureau de l'Inspecteur général pour suite à donner. S'agissant des renvois antérieurs, le BSCI s'est enquis périodiquement auprès du Bureau de l'Inspecteur général de la suite qui leur avait été donnée pour veiller à ce que les déficiences du contrôle interne soient recensées et examinées lors de futurs audits.

41. Par ailleurs, conformément aux recommandations d'un rapport d'examen des fonctions de contrôle au sein du HCR établi par un consultant externe (« Review of the oversight functions in UNHCR »), des réunions de consultation entre le BSCI et le Bureau de l'Inspecteur général sont organisées depuis janvier 2017. Il y a principalement été question du renforcement de la coordination fonctionnelle pour mieux répondre aux besoins et exigences du HCR, de la portée et de la méthodologie des travaux d'audit interne du BSCI, ainsi que du profil de compétences des auditeurs internes.

E. Point de contact pour les activités d’audit, Groupe de la coordination des politiques et de l’audit et Division de la gestion financière et administrative

42. Le Directeur de la Division de la gestion financière et administrative étant l’interlocuteur du BSCI, des réunions ont été organisées régulièrement, sous l’égide du Directeur, avec le Groupe de la coordination des politiques et de l’audit. Ces réunions portaient sur différents aspects du plan de travail, sur le suivi des dispositions prises pour donner effet aux rapports d’audit et aux recommandations et sur les ressources financières et humaines. Le 3 août 2016, dans une note adressée au Comité supérieur de gestion, le Haut-Commissaire a fait part de sa décision de transférer de la DFAM au Bureau de l’Inspecteur général la responsabilité de la gestion des relations avec le BSCI. Cette nouvelle organisation, qui tient compte de l’indépendance de la fonction d’audit interne, entrera en vigueur le 1^{er} août 2017.

Annexe I

Rapports finals publiés entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017 : siège et technologies de l'information et de la communication

<i>Rapport numéro</i>	<i>Intitulé de la mission</i>	<i>Date du rapport final</i>	<i>Évaluation</i>	<i>Recommandations importantes</i>	<i>Recommandations d'importance critique</i>
1	2016/083 Audit du Bureau régional du HCR pour l'Afrique	12/08/2016	Partiellement satisfaisant	8	0
2	2016/084 Examen des problèmes récurrents de gestion des mesures de sécurité évoqués dans les rapports d'audit interne des opérations de terrain du HCR	12/08/2016	Non évalué	4	0
3	2016/098 Audit du dispositif du HCR concernant la gestion de la flotte de véhicules	08/09/2016	Partiellement satisfaisant	7	0
4	2016/115 Audit de la gestion des licences informatiques au HCR	12/10/2016	Partiellement satisfaisant	5	0
5	2016/139 Audit de la gestion du contrat externe de fourniture de l'infrastructure informatique du HCR	28/11/2016	Non évalué	0	0
6	2016/150 Audit du régime d'assurance maladie du HCR	09/12/2016	Non évalué	7	0
7	2016/180 Audit des comités d'examen des fournisseurs et des comités des marchés dans les opérations sur le terrain du HCR	21/12/2016	Non évalué	2	0
8	2016/181 Audit du système biométrique de gestion de l'identité du HCR	22/12/2016	Non évalué	6	0
9	2017/008 Audit des programmes d'autosuffisance et d'appui aux moyens de subsistance du HCR	10/03/2017	Non évalué	3	0
Total				42	0

Annexe II

Rapports finals publiés entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017 : Opérations sur le terrain

<i>Rapport numéro</i>	<i>Intitulé de la mission</i>	<i>Date du rapport final</i>	<i>Évaluation</i>	<i>Recommandations importantes</i>	<i>Recommandations d'importance critique</i>	
1	2016/077	Audit des opérations du HCR en République arabe syrienne	20/07/2016	Insatisfaisant	5	2
2	2016/094	Audit des opérations du HCR au Sahara occidental	29/08/2016	Partiellement satisfaisant	4	0
3	2016/095	Audit des opérations régionales du HCR en Italie	02/09/2016	Satisfaisant	3	0
4	2016/096	Audit des opérations du HCR au Venezuela	02/09/2016	Partiellement satisfaisant	5	0
5	2016/100	Audit des opérations du HCR au Niger	09/09/2016	Partiellement satisfaisant	5	0
6	2016/101	Audit des opérations du HCR en Ouganda	13/09/2016	Partiellement satisfaisant	7	0
7	2016/114	Audit des opérations du HCR en Afghanistan	04/10/2016	Partiellement satisfaisant	3	3
8	2016/116	Audit des opérations du HCR en Israël	12/10/2016	Non évalué	0	0
9	2016/118	Audit des opérations européennes du HCR en Turquie	14/10/2016	Satisfaisant	0	0
10	2016/121	Audit des opérations du HCR en Malaisie	24/10/2016	Non évalué	0	0
11	2016/126	Audit des opérations du HCR en Turquie pour la situation en Syrie	28/10/2016	Partiellement satisfaisant	4	0
12	2016/128	Audit des opérations du HCR en Guinée	31/10/2016	Partiellement satisfaisant	5	0
13	2016/141	Audit des opérations du HCR dans le centre et le sud de l'Iraq	05/12/2016	Non évalué	8	0
14	2016/157	Audit des opérations du HCR en Croatie	12/12/2016	Non évalué	5	0
15	2016/178	Audit des opérations du HCR au Nigéria	21/12/2016	Non évalué	5	0
16	2016/183	Audit de la représentation régionale du HCR pour l'Afrique de l'Ouest	30/12/2016	Non évalué	6	0
17	2017/005	Audit des opérations du HCR au Rwanda	07/03/2017	Non évalué	1	1
18	2017/010	Audit des opérations du HCR en Éthiopie	15/03/2017	Non évalué	6	2
19	2017/016	Audit des opérations régionales du HCR en Bosnie-Herzégovine	03/04/2017	Non évalué	3	0
20	2017/017	Audit des opérations du HCR au Burundi	04/04/2017	Non évalué	4	0

	<i>Rapport numéro</i>	<i>Intitulé de la mission</i>	<i>Date du rapport final</i>	<i>Évaluation</i>	<i>Recommandations importantes</i>	<i>Recommandations d'importance critique</i>
21	2017/018	Audit des opérations du HCR au Yémen	04/04/2017	Non évalué	10	0
22	2017/021	Audit des opérations du HCR en Grèce	12/04/2017	Non évalué	9	0
23	2017/024	Audit des opérations du HCR au Mali	13/04/2017	Non évalué	3	0
24	2017/034	Audit des opérations du HCR au Kenya	15/05/2017	Non évalué	5	0
25	2017/041	Audit des opérations du HCR au Pakistan	02/05/2017	Non évalué	5	0
Total					111	8

Annexe III

Recommandations en souffrance depuis plus de deux ans

<i>Rapport numéro</i>	<i>Intitulé de la mission</i>	<i>Date du rapport</i>	<i>Recommandations importantes</i>	<i>Recommandations d'importance critique</i>	<i>Nombre total de recommandations</i>
AR2011/165/01	Audit des activités de collecte de fonds du HCR auprès du secteur privé	18/12/2012	1	0	1
AR2012/112/03	Audit des opérations du HCR en Éthiopie	25/03/2013	1	1	2
AT2012/166/01	Audit de la sécurité du système de gestion des systèmes, des ressources et des personnes (MSRP)	25/03/2013	1	0	1
AR2012/112/02	Audit des opérations du HCR en Ouganda	27/03/2013	1	0	1
AR2013/131/01	Audit des opérations du HCR en Iraq	30/12/2013	1	0	1
AR2013/113/03	Audit des opérations du HCR en Angola	22/04/2014	1	0	1
AR2013/141/03	Audit des opérations du HCR en Afghanistan	30/05/2014	1	1	2
AR2013/113/01	Audit du bureau régional du HCR en Afrique du Sud	27/06/2014	1	0	1
AR2013/111/04	Audit des opérations du HCR au Niger	30/06/2014	1	0	1
AR2013/162/01	Audit de la gestion des effectifs rattachés au HCR	30/06/2014	1	0	1
AR2013/161/01	Audit du cadre de délégation de pouvoirs du HCR	18/09/2014	2	0	2
AR2014/167/01	Audit de la gestion des marchés et du contrôle de la performance des fournisseurs au HCR	29/12/2014	1	0	1
AR2014/112/01	Audit du Centre régional d'appui du HCR au Kenya	30/12/2014	3	0	3
AR2014/163/01	Audit des dispositifs d'appui aux programmes du HCR dans le domaine de l'éducation pour les réfugiés	27/04/2015	2	0	2
AR2014/115/03	Audit des opérations du HCR au Tchad	11/06/2015	1	0	1
AR2014/110/02	Audit des opérations du HCR au Rwanda	12/06/2015	1	0	1
Nombre total de recommandations en souffrance depuis plus de deux ans			20	2	22

Annexe IV

Recommandations fondamentales dont le délai d'application a expiré

<i>Mission numéro</i>	<i>Intitulé de la mission</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Dernière mise à jour</i>	<i>Date du rapport</i>	<i>Date cible</i>	<i>Nouvelle date d'achèvement estimative</i>
AR2012/112/03	Audit des opérations du HCR en Éthiopie	Le Haut-Commissariat devrait engager le Gouvernement éthiopien à obtenir réparation pour violations de l'accord de pays, de l'accord avec le partenaire d'exécution et des dispositions relatives au droit d'usage par le partenaire d'exécution du Gouvernement.	Dans sa réponse de mai 2017, le BRA a déclaré que lorsque le HCR transfère la propriété d'un actif à un partenaire, celui-ci récupère le contrôle du véhicule et de son utilisation, y compris en ce qui concerne l'entretien et le carburant. Le BSCI a examiné la documentation relative au transfert de propriété des véhicules aux partenaires et a établi que des pièces justificatives étaient disponibles pour 81 véhicules, mais absentes pour 14 autres. Il a été demandé au bureau de pays de fournir les pièces manquantes.	25/03/2013	31/12/2013	Non fournie
AR2013/141/03	Audit des opérations du HCR en Afghanistan	La représentation du HCR en Afghanistan, en collaboration avec le Bureau pour l'Asie et le Pacifique, devrait : a) examiner le projet mis en œuvre par le partenaire pour déterminer dans quelle mesure les objectifs ont été atteints et si les résultats obtenus correspondent aux fonds versés par le HCR ; b) examiner les versements effectués au bénéfice du partenaire au regard des prestations effectivement fournies et recouvrer le trop-perçu éventuel.	En mai 2015, le HCR a indiqué que le Contrôleur avait adressé une lettre au Bureau régional du partenaire, avec copie au siège, au sujet du montant réclamé. Le partenaire a répondu par courrier électronique, le 7 avril 2015, en s'opposant à nouveau à la demande. Le HCR a alors demandé au partenaire de répondre à la lettre du Contrôleur par l'intermédiaire du responsable désigné au siège du partenaire ainsi que de produire des documents clairs pour justifier les dépenses directes supérieures aux montants budgétaires qu'il avait facturées.	30/05/2014	30/09/2014	Non fournie

<i>Mission numéro</i>	<i>Intitulé de la mission</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Dernière mise à jour</i>	<i>Date du rapport</i>	<i>Date cible</i>	<i>Nouvelle date d'achèvement estimative</i>
AR2016/110/08	Audit des opérations du HCR au Rwanda	La représentation du HCR au Rwanda, en étroite coopération avec le BRA et la Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement, devrait : a) mettre en place des contrôles efficaces des fonctions d'achat et de gestion des fournisseurs ; b) élaborer un plan d'action pour veiller à ce que le personnel chargé des achats soit correctement formé aux règles et procédures du HCR en la matière, et à ce que les membres du comité local des marchés soient pleinement conscients de leur rôle et de leurs responsabilités de supervision de l'intégrité du processus d'achat.	Dans la réponse de juin 2017, le HCR a déclaré que : a) après examen, la base des fournisseurs contenait 82 entrées, dont 46 étaient complètes, les autres devant être complétées d'ici au 30 septembre 2017 ; b) neuf cas de dérogation au principe de mise en concurrence avaient été soumis aux comités locaux des marchés en 2017, et 11 cas de notification rétroactive avaient été présentés aux comités locaux et soumis aux comités régionaux ou centraux pour approbation ; c) deux plans d'achat complets avaient été élaborés pour tenir compte des exigences de l'unité de programme et du Groupe chargé de l'administration, et soumis au Service de la logistique et de la gestion des approvisionnements le 19 mai 2017.	07/03/2017	01/06/2017	30/09/2017
AR2016/110/05	Audit des opérations du HCR en Éthiopie	La représentation du HCR en Éthiopie, en coordination avec le Bureau pour l'Afrique et le Service de la logistique et de la gestion des approvisionnements, devrait : a) procéder à un examen approfondi et indépendant pour évaluer les besoins en structure, en personnel et en formation nécessaires à l'élimination des déficiences systémiques et récurrentes de la gestion des achats et des fournisseurs ; b) élaborer un plan d'achèvement des actions en cours relatives à la régularisation des contrats et à l'examen des paiements hors contrat faits pour des achats de biens et services.	Le HCR a accepté la recommandation et indiqué que : a) le directeur du Service de la logistique et de la gestion des approvisionnements avait mené une mission en Éthiopie en septembre 2016. Le plan de recrutement proposé à la suite de cette mission est en cours d'examen au siège ; b) les actions menées pour régulariser les contrats sont en cours d'achèvement.	15/03/2017	30/04/2017	Non fournie

<i>Mission numéro</i>	<i>Intitulé de la mission</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Dernière mise à jour</i>	<i>Date du rapport</i>	<i>Date cible</i>	<i>Nouvelle date d'achèvement estimative</i>
AR2016/110/05	Audit des opérations du HCR en Éthiopie	La représentation du HCR en Éthiopie, en coordination avec le Bureau pour l'Afrique et la section de gestion des actifs et de la flotte, devrait examiner les modalités de gestion de la flotte et du carburant pour veiller à la mise en œuvre, chez les partenaires et dans les bureaux du HCR, des contrôles appropriés des besoins en véhicules, des sorties d'immobilisations, des régimes d'assurance automobile, des modalités d'attribution et d'utilisation des véhicules et des frais de carburant et de maintenance.	Le HCR a accepté la recommandation et déclaré que le bureau de pays avait engagé un expert en gestion de la flotte pour préparer un état des lieux et un plan d'action concret et assorti de délais. Cet examen portera notamment sur le renforcement des contrôles de la gestion de la flotte et du carburant chez les partenaires et dans les bureaux du HCR, y compris : a) la détermination des besoins en véhicules ; b) la sortie des véhicules de la liste des immobilisations ; c) les régimes d'assurance automobile. d) l'attribution et l'utilisation des véhicules et les frais de carburant et de maintenance.	15/03/2017	30/04/2017	Non fournie